ASSOCIATION SID AVENTURE

121 chemin Casabona
97410 Saint Pierre
Siret : 408 888 469 00033
NAF : 9499Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2017

MITAINE – AFYM
383 Avenue Bourbon 97440 Saint André
SIRET: 539 758 144 00031
06 92 74 49 86 / 02 62 30 76 18
pm@afym.eu/www.afym.eu
Expert comptable,
inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables Réunion
Commissaire aux comptes inscrit à la CRCC de la Réunion

Aux Membres de l'Assemblée Générale
de l'Association Sid'Aventure,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Sid 'Aventure relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Sid 'Aventure à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations, rubrique Commodat » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise à disposition gratuite par la mairie de saint Pierre des locaux actuels de l'association Sid 'Aventure.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne le principe de séparation des exercices appliquées aux subventions perçues ainsi que sur le choix des clés de répartition retenues pour l'affectation des charges communes aux deux activités de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint André, le 09 avril 2018



Pierrick MITAINE
Expert comptable,
Commissaire aux comptes

Association SIDAVENTURE

121 chemin Casabona
97410 SAINT-PIERRE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2017 au 31/12/2017

Sommaire

Rapport de Présentation 2

Bilan médico-social 4

ACTIF 4

Immobilisations incorporelles 4
Immobilisations corporelles 4
Immobilisations reçues en affectation 4
Immobilisations financières 4

Bilan médico-social 5

ACTIF 5

Stocks et en cours 5
Créances (2) 5
Autres créances 5

PASSIF 6

Fonds propres 6
Réserves 6
Report à nouveau 6
Provisions réglementées 6
Fonds dédiés 6
Dettes (3) 6
Engagements reçus 7
Engagements donnés 7

Bilan 9

ACTIF 9

Actif immobilisé 9
Actif circulant 9

PASSIF 10

Capitaux Propres 10
Provisions pour risques et charges 10
Emprunts et dettes 10

Compte de résultat médico-social 12

Compte de résultat médico-social (suite) 13

Annexes Associations 2018 15

PREAMBULE 15

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 15

METHODE GENERALE 15
PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION 16

NOTES SUR LE BILAN ACTIF 17

NOTES SUR LE BILAN PASSIF 19

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 23

AUTRES INFORMATIONS 24

Bilan médico-social détaillé 26

ACTIF 26

Immobilisations incorporelles 26
Immobilisations corporelles 26
Immobilisations reçues en affectation 26
Immobilisations financières 26
Stocks et en cours 26
Créances (2) 26
Autres créances 27

PASSIF 28

Fonds propres 28
Réserves 28
Report à nouveau 28
Provisions réglementées 28
Fonds dédiés 28

Dettes (3) 28
Engagements reçus 29
Engagements donnés 29

Compte de résultat médico-social détaillé 31
Produits d'exploitation 31
Autres produits d'exploitation 31
Produits liés à des financements réglementaires 31
Produits financiers 31
Produits exceptionnels 31
Charges d'exploitation 32
Charges financières 34
Charges exceptionnelles 34
Evaluation des contributions volontaires en nature 34

Association SIDAVENTURE

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SIDAVENTURE COMBINES pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 35 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 534 071,40	Euros
chiffre d'affaires	14 221,50	Euros
résultat net comptable	232 975,98	Euros

Fait à SAINT-PIERRE
Le 04/04/2018

Signature

Cabinet 01 AUDIT ET CONSEIL

CABINET MITAINE
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST MARIE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.MAFYM.EU
SIRET : 539 758 44 000 3

Association SIDAVENTURE

Bilan médico-social

CABINETMITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97410 ST PIERRE
☎ 0262307618 mobile 0692744926
P.M AFYM.FU
SIRET : 539 758 44 000 3

Bilan médico-social

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	6 000	37 964	-31 964		- 31 964
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	4 185	4 185		2 593	- 2 593
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	72 066	3 139	68 927	71 809	- 2 882
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	211 750	79 193	132 556	124 593	7 963
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 720		1 720		1 720
Immobilisations reçues en affectation					
Terrains					
Constructions					
Installation tech., matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations affectées, concédées ou mises à dispo.					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 799		3 799	1 818	1 981
TOTAL (I)	**299 520**	**124 481**	**175 039**	**200 814**	**- 25 775**
Comptes de liaison (1)					
TOTAL (II)					

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 744 000 31

Bilan médico-social

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Stocks et en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Budgets annexes					
Créances (2)					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 686		1 686	4 739	- 3 053
Créances usagers et comptes rattachés (3)	1 800		1 800	900	900
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				625	- 625
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	28 400		28 400	35 094	- 6 694
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 319 488		1 319 488	904 297	415 191
Charges constatées d'avance	7 659		7 659	6 669	990
TOTAL (III)	**1 359 033**		**1 359 033**	**952 323**	**406 710**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**1 658 552**	**124 481**	**1 534 071**	**1 153 137**	**380 934**

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

CABINETMITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST MARIE
☎ 0262307818 mobile 0692744906
P.M AFYM.EU
SIRET: 539 758 44 000 3

(2) Bilan médico-social (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	39 500	39 500	
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Legs et donations			
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
. Ecarts de réévaluation			
Réserves			
. Excédents affectés à l'investissement	422 239	322 239	100 000
. Réserves de compensation	91 246	70 000	21 246
. Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	20 000		20 000
. Autres réserves			
Report à nouveau			
. Report à nouveau (gestion non contrôlée)	279 726	228 132	51 594
. Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-25 863	-20 324	- 5 539
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs			
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	232 976	187 301	45 675
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
. Couverture du besoin en fonds de roulement			
. Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	78 411	86 962	- 8 551
. Réserves des plus-values nettes d'actif			
. Immobilisations grevées de droits			
TOTAL (I)	**1 138 235**	**913 810**	**224 425**
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	297 361	129 066	168 295
. Sur autres ressources			
Dettes (3)			
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	2 091	1 150	941
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	30 333	38 477	- 8 144
Dettes fiscales et sociales	66 052	70 635	- 4 583
Autres (5)			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**395 836**	**239 327**	**156 509**
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**1 534 071**	**1 153 137**	**380 934**

CABINET MITTINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97480 ST ANDRE
☎ 0262337618 mobile 0692744986
P.M AFYM.FU
SIRET : 539 758 44 000 31

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :

(3) En particulier : cautions versées par le résident à leur entrée dans l'établissement :

(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 144 000 31

Association SIDAVENTURE

Bilan

CABINETMIT INE
EXPERT COMPT LE
383 AV ROUR ON 97 ST
0262307618 mobile 0692744
P.M AFY
SIRET 339 758 44 00 3

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	6 000	37 964	-31 964		- 31 964
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	4 185	4 185		2 593	- 2 593
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	72 066	3 139	68 927	71 809	- 2 882
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	211 750	79 193	132 556	124 593	7 963
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	1 720		1 720		1 720
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 799		3 799	1 818	1 981
TOTAL (I)	**299 520**	**124 481**	**175 039**	**200 814**	**- 25 775**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 686		1 686	4 739	- 3 053
Clients et comptes rattachés	1 800		1 800	900	900
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				625	- 625
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	28 400		28 400	35 094	- 6 694
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 319 488		1 319 488	904 297	415 191
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	7 659		7 659	6 669	990
TOTAL (II)	**1 359 033**		**1 359 033**	**952 323**	**406 710**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 658 552**	**124 481**	**1 534 071**	**1 153 137**	**380 934**

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744989
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 44 000 31

voir l'Attestation de l'expert comptable

01 AUDIT ET CONSEIL

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	39 500	39 500	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	533 485	392 239	141 246
Report à nouveau	253 863	207 808	46 055
Résultat de l'exercice	232 976	187 301	45 675
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	78 411	86 962	- 8 551
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**1 138 235**	**913 810**	**224 425**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	297 361	129 066	168 295
TOTAL (III)	**297 361**	**129 066**	**168 295**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 091	1 150	941
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 333	38 477	- 8 144
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	24 548	38 881	- 14 333
. Organismes sociaux	41 504	31 754	9 750
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**98 475**	**110 261**	**- 11 786**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**1 534 071**	**1 153 137**	**380 934**

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97[illegible] ST-[illegible]
☎ 0262307618 mobile 0692714986
P.M AFYM.FR
SIRET : 539 758 44 000 3[illegible]

Association SIDAVENTURE

Compte de résultat médico-social

CABINETMIT INE
EXPERT COMPT LE
383 AV BOURBON 97
0262307618 mobile 0632744926
P.M AFYM.EU
SIRET: 539 758 44 000 3

Compte de résultat médico-social

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	14 222		14 222	9 957	4 265	42.83
Montants nets produits d'expl.	**14 222**		**14 222**	**9 957**	**4 265**	**42.83**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Dotations et produits de tarification			678 397	545 046	133 351	24.47
Subventions d'exploitation			521 139	360 917	160 222	44.39
Dons						
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			1 167	1 114	53	4.76
Reprise de provisions						
Transfert de charges			19 931	27 426	- 7 495	-27.33
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 220 634	934 503	286 131	30.62
Total des produits d'exploitation (I)			1 234 856	944 460	290 396	30.75
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 716	2 926	- 210	-7.18
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**2 716**	**2 926**	**- 210**	**-7.18**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			4 388		4 388	N/S
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 551	33 038	- 24 487	-74.12
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			102 941	32 500	70 441	216.74
Total des produits exceptionnels (IV)			**115 880**	**65 538**	**50 342**	**76.81**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**1 353 451**	**1 012 924**	**340 527**	**33.62**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			**1 353 451**	**1 012 924**	**340 527**	**33.62**

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97 OST ANDRE
☎ 0262307818 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 44 000 3

Compte de résultat médico-social (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières				
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés	59 255	53 975	5 280	9.78
Services extérieurs	173 678	106 061	67 617	63.75
Autres services extérieurs	91 864	92 331	- 467	-0.51
Impôts, taxes et versements assimilés	15 269	23 653	- 8 384	-35.45
Salaires et traitements	383 873	339 042	44 831	13.22
Charges sociales	82 243	69 369	12 874	18.56
Autres charges de personnels	142		142	N/S
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements	39 077	30 593	8 484	27.73
Dotations aux provisions				
Autres charges	19	180	- 161	-89.44
Total des charges d'exploitation (I)	**845 420**	**715 205**	**130 215**	**18.21**
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 819		3 819	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		7 477	- 7 477	-100
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	271 236	102 941	168 295	163.49
Total des charges exceptionnelles (IV)	**275 055**	**110 418**	**164 637**	**149.10**
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**1 120 476**	**825 623**	**294 853**	**35.71**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**232 976**	**187 301**	**45 675**	**24.39**
TOTAL GENERAL	**1 353 451**	**1 012 924**	**340 527**	**33.62**

Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
182 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 144 000 31

Association SIDAVENTURE

Annexes Associations 2018

CABINET MIT INE
EXPERT
☎ 026 337618 mobile 06 27 49
SIRET

Annexes Associations 2018

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 534 071,40 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 232 975,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/04/2018 par le dirigeant.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Pour la gestion libre, les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Pour la gestion de l'établissement médico-social, les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux recommandations de l'avis du CNC 2007-05 du 4 mai 2007.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97480 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET: 539 758 144 000 31

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

CABINET MITSINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 44 000 31

Annexes Associations 2018 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 185			10 185
Immobilisations corporelles	274 215	11 321		285 535
Immobilisations financières	1 818	2 341		3 799
TOTAL	**286 218**	**13 662**		**299 520**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**	6 000			6 000
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**	1 592			1 592
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui	256	2 883		3 139
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	14 648	9 022		23 670
Matériel de transport	20 103	14 455		34 558
Matériel de bureau et informatique	42 805	12 717		55 522
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	77 556	36 194		113 750
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**85 404**	**39 077**		**124 481**

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie.

Fournir une explication en cas de reprise exceptionnelle d'amortissement. Les éléments significatifs ou importants peuvent être précisés.

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	1 800
Subventions/financements	28 400
Autres produits à recevoir	
TOTAL	30 200

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 44 000 3

CABINETMITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET: 539 758 144 000 31

Annexes Associations 2018 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise	2 500			2 500
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)	37 000			37 000
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	392 239	141 246		533 485
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	**431 739**	**141 246**		**572 985**
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées	86 962		8 551	78 411
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)	**86 962**		**8 551**	**78 411**
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	**518 701**	**141 246**	**8 551**	**651 396**

CABINETMITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET: 539 758 44 000 31

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au-2ans
Subvention complémentaire 2013	26 125			26 125	
Subvention ARS 2016 activité Prévention	102 941		102 941		
Subvention ARS 2017 Autonomie en santé		111 986		111 986	
Subvention ARS 2017 Bus prévention sexualité		80 000		80 000	
Subvention ARS 2017 Réduction des grossesses		75 000		75 000	
Subvention VIH Healthcare		4 250		4 250	
TOTAL	**129 066**	**271 236**	**102 941**	**297 361**	

Indiquer :

Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en fonds dédiés ;

Les fonds dédiés inscrits au bilan à la clôture de l'exercice précédent provenant de subventions, et utilisés au cours de l'exercice ;

Les dépenses restant à engager financées par les subventions et inscrites au cours de l'exercice en engagements à réaliser sur subventions attribuées ;

Les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices.

CABINETMITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET: 539 758 44 000 31

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	86 962		8 551	78 411
TOTAL (I)	**86 962**		**8 551**	**78 411**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
TOTAL GENERAL (I+II)	**86 962**		**8 551**	**78 411**
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			8 551	

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 091	2 091		
Fournisseurs	30 333	30 333		
Dettes fiscales et sociales	66 052	66 052		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**98 475**	**98 475**		

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 758 144 000 31

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	8 352
Dettes fiscales et sociales	35 903
Autres dettes	
TOTAL	**44 255**

CABINET MITOYINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 753 44 000 31

Annexes Associations 2018 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Information sectorielle

Information sectorielle donnée quand l'association établit des comptes distincts pour ses différents secteurs d'activité.

Le plan comptable associatif n'a pas porté atteinte au principe d'unicité du résultat qui peut toutefois être scindé en, d'une part, résultat définitivement acquis, correspondant à la gestion libre et, d'autre part, résultat sous contrôle de tiers financeurs, correspondant à la gestion conventionnée.

Cette information, qui ne peut pas être donnée dans les compes présentés avant répartition du résultat comptable, est à fournir dans l'annexe.

L'établissement de comptes distincts par secteur d'activité peut résulter d'obligations légales ou réglementaires ou être fait simplement pour l'analyse de gestion interne. Le niveau de détails est à apprécier par l'association dans le respect du principe d'image fidèle et d'importance significative.

	Déficit	Excédent
Parts du résultat sur gestion libre		42 955
Parts du résultat sur gestion conventionnée		
(à détailler par activité et par établissement le cas échéant)		190 021
Activité 1		
Activité 2		
Activité 3		
Résultat comptable		

Passage du résultat comptable au résultat administratif

	Différence de traitement
Résultat comptable	232 976
PROVISION AUX CONGES PAYES ACT	-7 821
Résultat administratif	**225 155**

CABINET MITOIRE - FYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97480 ST ANDRE
☎ 0262307818 mobile 0692744986
P.M AFYM.EU
SIRET : 539 753 44 000 31

Annexes Associations 2018 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	15	
TOTAL	**16**	**0**

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7052 E.

Autres informations

L'association n'exerce aucune activité susceptible d'être soumise aux impôts commerciaux.

Commodat

Les locaux du 121 chemin Casabona 97410 Saint-Pierre sont mis gratuitement à disposition par la mairie de Saint-Pierre. Ils sont constitués d'une villa de 237 m² sur un terrain de 1024 m².

CABINET MITAINE - AFYM
EXPERT COMPTABLE
383 AV BOURBON 97440 ST ANDRE
☎ 0262307618 mobile 0692744986
P.M @AFYM.EU
SIRET : 539 759 44 000 31